

ETUDE DU RISQUE D'INCENDIE DE FORET ET STRATEGIE DFCI SUR LE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Compte rendu de la réunion de lancement du 24/01/2025

Ordre du jour

- ◆ Présentation du contexte de l'étude par le Préfet
- ◆ Présentation de la méthodologie
- ◆ Points sur les données
- ◆ Remarques et échanges

Liste des participants (par ordre alphabétique)

Nom	Organisme	Téléphone	email	Présence
Fiona Alati	CNPF Grand Est	07 62 60 53 27	fiona.alati@cnpf.fr	Présente
Arnaud Apert	Chambre d Agriculture de la Meuse	07 71 35 60 23	arnaud.apert@meuse.chambagri.fr	Présent
Marion Brion	DDT	03 29 79 93 67	marion.brion@meuse.gouv.fr	Présente
Benjamin Cautenet	SDIS de la Meuse	03 29 77 41 52	bcautenet@sdis55.fr	Présent
Fabrice de Bortoli	Préfecture	06 27 56 20 43	fabrice.de-bortoli@meuse.gouv.fr	Présent
Pascale Delamarre	DDT	03 29 79 92 01	pascale.delamarre@meuse.gouv.fr	Présente
Xavier Delarue	Préfet		pref-secretariat-directeur- cabinet@meuse.gouv.fr	Présent
Marc Déprez	CoFor de la Meuse		deprez.marc@wanadoo.fr	Présent
Rémi Dherbecourt	Agence MTDA (BE)	04 42 20 12 57	remi.dherbecourt@mtda.fr	Présent
Rebecca Dijoux	CoFor Grand Est			Présente (visio)
Thierry Douillard	DREAL Grand Est	03 51 37 60 76	Thierry.Douillard@developpement- durable.gouv.fr	Présent (visio)
Antonin Dubois	Prefecture		antonin.dubois@meuse.gouv.fr	Présent
Gérard Fillon	Association departementale des maires de la Meuse	03 29 84 51 05	contact@mairesdemeuse.fr	Présent
Gersende Gerard	ONF - Agence Verdun	06 24 31 79 53	gersende.gerard@onf.fr	Présente
Alain Gillot	DDT	03 29 79 92 60	alain.gillot@meuse.gouv.fr	Présent

ETUDE DU RISQUE D'INCENDIE DE FORET ET STRATEGIE DFCI SUR LE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Compte rendu de la réunion de lancement du 24/01/2025

François Godinot	Fransylva Meuse		godinotfrancois@orange.fr	Présent
Cindy Lehamn	SDIS de la Meuse	03 29 77 57 15	clehmann@sdis55.fr	Présente
Roxane Messiaen	Agence MTDA (BE)	04 42 20 12 57		Présente
Thierry Mourot	Departement de la Meuse	03 54 61 04 65	Thierry.MOUROT@meuse.fr	Présent (visio)
Kassandra Perrin	CNPF Grand Est		kassandra.perrin@cnpf.fr	Présente
Tommy Rizo	Préfecture	06 47 86 35 71	tommy.rizo@meuse.gouv.fr	Présent
Marc Sezyk	ONF - Direction territoriale Grand Est	06 24 31 66 65	marc.sezyk@onf.fr	Présent
Marie-Odile Souplet	DRAAF Grand Est	03 55 74 10 72	marie-odile.souplet@agriculture.gouv.fr	Présente (visio)
Thierry Thouvenin	Meteo France	03 87 55 57 11		Présent (visio)
Dominique Vernier	OFB		dominique.vernier@ofb.gouv.fr	Présent
Patrice Curien	DDT	03 29 79 93 71	patrice.curien@meuse.gouv.fr	Absent
Ludivine Domergue	CoFor Grand Est		ludivine.domergue@communesforestieres.org	Excusée (représentée par Rebecca Dijoux)
Stéphane Eslinger	SDIS de la Meuse	03 29 77 57 12	seslinger@sdis55.fr	Absent
Jean-Marc Fillion	ONF - Agence Bar-le-Duc	06 16 30 75 45	jean-marc.fillion@onf.fr	Excusé
Yves Gavel	SDIS de la Meuse	09 29 77 57 11	ygavel@sdis55.fr	Absent
Paul Liegey	CNPF Grand Est	06 71 57 65 43	paul.liegey@cnpf.fr	Excusé
Hubert Loye	ONF - Agence Bar-le-Duc	06 28 57 43 25	hubert.loye@onf.fr	Absent
Mélanie Lucas	DRAAF Grand Est	03 55 74 10 73	melanie.lucas@agriculture.gouv.fr	Absente
Franck Menonville (Sénateur)	CoFor Grand Est		franck.menonville@communesforestieres.org	Excusé (représenté par Marc Deprez)
Alexandra Pinaton-Gest	Departement de la Meuse	07 76 03 74 88	Alexandra.PNATON-GEST@meuse.fr	Absente

ETUDE DU RISQUE D'INCENDIE DE FORET ET STRATEGIE DFCI SUR LE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Compte rendu de la réunion de lancement du 24/01/2025

Nicolas Vanderheeren	CNPF Grand Est			Excusé
Fabrice Vannesson	OFB	06 25 03 24 13	fabrice.vannesson@ofb.gouv.fr	Absent
Jonas Verain	ONF - Agence Verdun		jonas.verain@onf.fr	Absent

Principaux points abordés et décisions prises

ETUDE DU RISQUE D'INCENDIE DE FORET ET STRATEGIE DFCI SUR LE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Compte rendu de la réunion de lancement du 24/01/2025

Thème	Principales remarques formulées et décisions prises
Introduction	<p>Monsieur le Préfet présente cette étude comme une traduction de la prise de conscience du risque incendie de forêt dans le département de la Meuse. Il rappelle que l'incendie de 2023 dans les Vosges a mis en évidence la vulnérabilité en devenir des massifs de la Meuse, et la nécessité d'organisation et de préparation du département face à ce nouveau risque.</p> <p>Monsieur le Préfet rappelle également que l'organisation à venir et les mesures associées ne seront pas équivalentes à celles des départements du sud-est puisque le niveau de risque est plus faible à ce jour. L'objectif est notamment de profiter de l'expérience cumulée et de se concentrer sur les points les plus pertinents, notamment sur certains secteurs particulièrement sensibles.</p> <p>Ainsi, pour travailler sur le risque, il faudra commencer par caractériser l'aléa en associant étroitement les collectivités et le monde économique pour le travail sur les enjeux. Le croisement de l'aléa et des enjeux permettra de cartographier le risque et ainsi d'identifier les actions prioritaires par massif.</p> <p>Enfin, monsieur le Préfet a soulevé un dernier point spécifique : les zones rouges, où un nouvel étage de connaissance se développe grâce à l'étude scientifique menée par l'Université de Lorraine et ses partenaires (pilotage Préfecture). Cette connaissance permettra d'aider à la détermination des spécificités d'intervention en zone rouge.</p> <p>Sur ces zones, une démarche partenariale est en cours (pilotage Préfecture) pour élaborer un plan opérationnel pour les secours d'ici l'été 2025.</p>
Structuration étude	<p>Étude organisée en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none">- phase 1 : Évaluation et cartographie du risque d'incendie de forêt- phase 2 : Sélection des massifs sensibles- phase 3 : Élaboration d'une stratégie de DFCI dans le département <p>MTDA (mandataire) rappelle la collaboration avec le bureau d'étude TerraNis dans le cadre de cette étude (pilotage DDT), spécialisé dans la géo-information et le traitement d'images satellite (intervention lors de la phase 1 notamment).</p>
Phase 1 - Historique des feux	<p>Plusieurs données d'entrées sont utilisées pour l'étude, dont les données d'historique des feux. Les données enregistrées dans la BDIFF sont indiquées être incomplètes. De plus, certaines données y sont mal renseignées, les feux de 136 et 180 ha renseignés dans la BDIFF ne semblant pas être connus des acteurs présents ; sans doute feu agricole étendu à des zones forestières ou erreur d'unité (m²) – à vérifier.</p> <p>L'analyse de l'historique des feux permet de déterminer les conditions de références dans lesquels ont eu lieu les grands feux du département. Elle permet également d'analyser les caractéristiques des feux du département et</p>

ETUDE DU RISQUE D'INCENDIE DE FORET ET STRATEGIE DFCI SUR LE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Compte rendu de la réunion de lancement du 24/01/2025

Thème	Principales remarques formulées et décisions prises
	<p>ainsi d'adapter la stratégie de défense des feux (période de sensibilité, etc.).</p> <p>→ MTDA utilisera tous les retours d'expériences et bases de données que les acteurs peuvent détenir concernant la description des feux et leurs conditions de développement en Meuse.</p> <p>De plus, depuis 2023, il est demandé législativement d'intégrer les feux de végétation dans les études de risque incendie de forêt.</p> <p>La DDT indique que dans le cahier des charges, l'objectif était d'étudier les feux de forêt principalement.</p> <p>MTDA rappelle que la transition de feux de végétation en feu de forêt existe bien et justifie la proposition de les prendre en compte.</p> <p>→ Il sera certainement plus pertinent de faire ce choix lorsque les données du SDIS seront analysées.</p> <p>Le SDIS indique que la BDIFF présente plusieurs années de données non renseignées car la réactivation de la spécialité feux de forêt est relativement récente et perfectible (le réflexe d'aller l'alimenter n'étant pas forcément toujours présent). Pour autant, l'activité des secours est toujours tracée de leur côté.</p> <p>→ Le SDIS s'engage à fournir une extraction de leur base de données d'activité pour réaliser des stats. Il indique qu'il faudra potentiellement chercher plus précisément les causes des interventions dans les rapports d'intervention.</p> <p>La détermination des vents de référence se fait à partir de l'analyse des conditions de développement des plus grands feux du territoire. Météo France indique que toutes les données climatologiques sont accessibles librement sur meteo.data.gouv. MTDA indique qu'il serait pertinent que Météo France soit présente pour le premier Comité Technique (CoTech) qui concerne notamment la validation des conditions de référence de l'étude.</p>
Phase 1 - Teneur en eau de la végétation	<p>Dans le sud-est, les valeurs de teneur en eau de la végétation sont identifiées grâce à des valeurs mesurées par l'ONF (MIG DFCI). Depuis 2024, le réseau de placette a été étendu à de nouveaux départements.</p> <p>L'ONF indique que deux nouvelles placettes existent en effet en régions Grand Est (en périphérie de Mulhouse) et Bourgogne Franche-Comté (Côte d'Or) mais pas sur le département de la Meuse. En 2024, il semblerait qu'en Grand Est le taux d'humidité ne soit pas descendu en deçà de 50 %. L'ONF pense qu'il serait plus fiable de se baser sur l'historique de sécheresse de la végétation de Météo France.</p> <p>MTDA se basera sur plusieurs données dont ces dernières, mais notamment sur l'indice NDMI travaillé par TerraNis. MTDA indique que l'extrapolation de données actuelles connues dans le sud-est sera nécessaire.</p>
Phase 1 - Cartographie de la	La BD Forêt v2 basée sur les photos aériennes de 2011 sera la donnée

ETUDE DU RISQUE D'INCENDIE DE FORET ET STRATEGIE DFCI SUR LE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Compte rendu de la réunion de lancement du 24/01/2025

Thème	Principales remarques formulées et décisions prises
végétation	<p>principale, ce qui présente donc un biais d'actualisation. L'objectif est de pouvoir compléter cette cartographie grâce à la connaissance du comité technique ainsi que des données existantes (RPG, autorisations de défrichement, etc.).</p> <p>La DDT fait remarquer que la crise du scolyte a entraîné de grands changements dans les forêts d'épicéas.</p> <p>Pour information, la BD Forêt v3 ne sera pas disponible avant fin 2027.</p> <p>→ Les pratiques agricoles, notamment en forêt, peuvent influencer la quantité de biomasse en sous-bois ; la Chambre d'Agriculture sera donc invitée à partager son expertise et sa connaissance sur le département mais le sylvo-pastoralisme n'est pas une pratique locale</p> <p>10 jours de terrain sont prévus pendant lesquels un technicien forestier de MTDA se rendra sur l'ensemble du département pour réaliser des placettes de relevés.</p> <p>L'ONF et le CNPF soulève la question des autorisations d'accès en forêts privées et publique.</p> <p>→ La DDT se charge de se renseigner afin d'éviter les complications et retardement que cela entraînerait sur l'étude.</p> <p>Le CNPF s'interroge sur la méthode de travail des scénarii de dépérissements aux horizons 2035 et 2055 et si MTDA sait déjà à partir de quel scénario il se basera ; l'outil BioClimSol développé par le CNPF permettant de connaître le % de dépérissement d'un peuplement en un point donné ne pouvant être utilisé à l'échelle d'un département et étant considéré comme actuellement obsolète.</p> <p>Des hypothèses concernant l'évolution des peuplements à venir seront élaborées. Toutes les données mobilisables pourront être utilisées et les hypothèses seront validées par le CoTech.</p>
Phase 1 - Changement climatique	<p>Le changement climatique est une préoccupation récente et encore assez méconnue pour lequel les prédictions évoluent régulièrement. Le travail aux horizons 2035 et 2055 sera donc basé sur des hypothèses s'approchant au mieux des données disponibles.</p>
Phase 1 - Occurrence	<p>Deux possibilités sont envisageables et permettent de reconstituer une carte d'éclosion des feux et ainsi, d'identifier le risque qu'un feu naisse en chaque point du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La méthode AIOLI : utilisée dans le sud et les départements disposant d'un historique de feu important. Le modèle est basé sur 2 types de données : une donnée cartographique pour connaître la localisation des éclosions, et une donnée historique permettant d'identifier les causes de départ de feu. ○ La méthode alternative: utilisée dans certains départements ne possédant pas ou peu d'historique de feu. Cette méthode est fondée sur

ETUDE DU RISQUE D'INCENDIE DE FORET ET STRATEGIE DFCI SUR LE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Compte rendu de la réunion de lancement du 24/01/2025

Thème	Principales remarques formulées et décisions prises
	<p>l'expertise du CoTech et l'adaptation aux particularités du territoire. Elle permet notamment d'éviter de se baser sur le passé pour analyser le risque à venir.</p> <p>La Meuse étant un département dans lequel le risque incendie de forêt est émergent, l'opportunité de prendre en compte l'occurrence et la méthode à utiliser seront rediscutés lors de COTECH.</p> <p>La probabilité d'éclosion une fois définie, le modèle de simulation de MTDA permet d'obtenir une probabilité d'incendie en tout point du territoire selon la propagation des feux depuis les points d'éclosions et leur probabilité associée.</p>
Phase 1 - Aléa	<p>Le croisement de l'intensité et de la probabilité incendie permet d'obtenir l'aléa subi. La grille de croisement pourra être discutée pendant un COTECH car il n'y a pas de référence nationale de croisement.</p> <p>L'aléa induit résulte du croisement de la probabilité d'éclosion, et des surfaces menacées par les feux, calculées par le logiciel de modélisation. La grille de croisement pourra également faire l'objet de discussion et de validation en COTECH.</p>
Phase 1 - Enjeux	<p>Plusieurs possibilités existent pour réaliser l'analyse des enjeux humains, qui pourront être soumises au choix du COTECH.</p>
Phase 1 - Zones rouges	<p>L'étude en cours par l'Université de Lorraine permettra de compléter les connaissances sur l'impact des incendies sur ces secteurs.</p> <p>Les zones rouges seront prises en considération sous deux dimensions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aléa : Influence de la présence des zones rouges sur le feu et sa propagation ○ Enjeu : Enjeu à défendre afin d'éviter que le feu passe par ces secteurs (afin d'éviter un deuxième risque explosif en cascade) <p>Les Zones Rouges seront également identifiées pour être prise en compte dans la gestion de crise et la lutte lors de l'élaboration de la stratégie DFCI.</p> <p>Le SDIS du Var sera contacté puisqu'ils pourraient détenir des éléments de connaissance sur le risque incendie et des munitions/objets explosifs enfouis.</p>
Phase 1 – Cartographie du risque	<p>Aléa * enjeux = risque. Il sera sans doute pertinent d'établir une carte de risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par enjeu spécifique - multi enjeux
Phase 1 - Defendabilité	<p>Des échanges plus particuliers avec le SDIS seront nécessaires.</p>
Phase 2 – Massifs à risque	<p>Une fois la carte de risque obtenue, un travail de délimitation et de hiérarchisation des massifs forestiers sera initiée. Une approche non binaire est retenue pour la priorisation des massifs : « A risque » / « A surveiller » / « A</p>

ETUDE DU RISQUE D'INCENDIE DE FORET ET STRATEGIE DFCI SUR LE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Compte rendu de la réunion de lancement du 24/01/2025

Thème	Principales remarques formulées et décisions prises
	<p>faible risque ». Une analyse des conséquences d'un classement massif « à risque » au titre du L.132-1 du Code Forestier sera également faite.</p>
Phase 3 - Stratégie DFCI	<p>Un travail de définition d'une stratégie de prévention, de surveillance et de lutte sera mené L'objectif est d'aboutir à un plan d'actions réalistes grâce à la concertation de tous les acteurs. Les propositions réalisées lors des entretiens seront prises en compte pour ce travail et permettront <i>in fine</i> d'aboutir à l'élaboration d'un plan tenant compte des moyens mobilisables par les partenaires (techniques, humains, financiers...) et les priorités identifiées. Ce plan constituera la base indispensable à l'élaboration du PDPFCI en cas de classement de massif(s) « à risque ».</p>
Remarques diverses	<p>La DDT rappelle que cette étude se fait en parallèle de l'étude de risque incendie réalisée dans la région Grand-Est et dans les Vosges, et que dans ce cadre, le résultat de ce travail devra être cohérent avec les résultats des territoires frontaliers.</p> <p>La possibilité pour les acteurs territoriaux de ne venir qu'à certain(s) COTECH a été évoquée, de manière à ne pas mobiliser tous les acteurs à chaque échange.</p> <p>La Chambre d'Agriculture précise que le sylvopastoralisme existe peu sur le territoire. Peut-être qu'il existe davantage dans le PNR de Lorraine, et qu'il pourrait être intéressant d'inviter le technicien forestier du parc qui est cependant parti récemment ; un nouvel interlocuteur devra donc être déterminé.</p> <p>Les CoFor soulèvent la problématique des parcs photovoltaïque (PPV). Le besoin de déterminer la distance de risque de propagation d'un incendie depuis le PPV à la forêt et inversement est identifié. Il existe de nombreux porteurs de projets dans le département.</p> <p>La DDT précise qu'une doctrine est en cours d'élaboration à l'échelle départementale.</p> <p>MTDA indique qu'il est possible de prendre en compte l'existant et les projets de PPV dans la carte d'occupation du sol si des données cartographiées existent.</p> <p>L'ONF (coordination zonale DFCI) relève la possibilité d'un surrisque de glissement de terrain ou d'éboulis en cas de perte du couvert forestier (ex. pelouse de Pagny-la-Blanche-Côte).</p>

ETUDE DU RISQUE D'INCENDIE DE FORET ET STRATEGIE DFCI SUR LE DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Compte rendu de la réunion de lancement du 24/01/2025

Thème	Principales remarques formulées et décisions prises
	<p>La DDT indique que des travaux autour d'une démarche collaborative de cartographie des voies pouvant contribuer à la DFCI ont été initiés (pilotage DDT). Un guichet de recensement/caractérisation des dessertes forestières (et des points d'eau – à venir) utilisables par le SDIS a été développé dans l'Espace collaboratif IGN. Il permet aux partenaires identifiés de renseigner des données de description des dessertes selon un cahier des charges construit avec le SDIS, Les normes cartographiques des cartes départementales des voies d'accès aux ressources forestières, des voies de défense des bois et forêts contre l'incendie et des points d'eau (art. 39 de la loi incendie du 10.07.2023) sont attendues (arrêté du ministre chargé de l'agriculture). MTDA indique que cet outil collaboratif pourrait être intéressant pour réaliser une carte des équipements.</p> <p>Fransylva soulève le fait que la Meuse présente environ 2 600 propriétaires de forêt de plus de 4 hectares, et qu'il y aura donc un besoin de documents pédagogiques qui pourront être diffusés concernant l'ensemble des réflexions issues de la présente étude.</p>
Prochaine date de réunion	Le COTECH 1 est fixé au 7 mars à 14h30 à la DDT.